

Ville de Bapaume - Propriété de Monsieur Bellier Jean - reconstruction du bureau de poste. Plans du premier étage et des combles. Signé et daté par le propriétaire et par Eugène Bidard, architecte, le 12 novembre 1923. (AD Pas-de-Calais, 10R9/86, dossier n°1269).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R; 10R9/86. Dommages de guerre, secteur de Bapaume. Dossier n°1269: habitation, bureau de poste et garage: devis descriptif, métré des travaux, conventions d'acompte, plans.
 - Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
 - Ville de Bapaume Propriété de Monsieur Bellier Jean reconstruction du bureau de poste. Plans du sous-sol et du rez-de-chaussée. Signé et daté par le propriétaire et par Eugène Bidard, architecte, le 12 novembre 1923.
 - Ville de Bapaume Propriété de Monsieur Bellier Jean reconstruction du bureau de poste. Plans du premier étage et des combles. Signé et daté par le propriétaire et par Eugène Bidard, architecte, le 12 novembre 1923.
 - Ville de Bapaume Propriété de Monsieur Bellier Jean reconstruction du bureau de poste. Façade principale ; façade postérieure ; coupe sur l'escalier. Signé et daté par le propriétaire et par Eugène Bidard, architecte, le 12 novembre 1923.
 - Ville de Bapaume Propriété de Monsieur Bellier Jean reconstruction du bureau de poste. Façade latérale ; garage : façade d'entrée et façade latérale ; coupe sur le garage. Signé et daté par le propriétaire et par Eugène Bidard, architecte, le 12 novembre 1923.
 - Ville de Bapaume Propriété de Monsieur Bellier Jean reconstruction du bureau de poste. Coupe sur le bureau de poste ; coupe sur le logement du receveur ;

27 avril 2024 Page 1

coupe sur le lavabo du personnel. Signé et daté par le propriétaire et par Eugène Bidard, architecte, le 12 novembre 1923.

IVR32_20216200132NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais -

Archives départementales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

27 avril 2024 Page 2